

« Ils respecteront mon fils. »

(Matt.21, 33-43)

Dieu n'est pas un lâcheur, c'est certain.

Il a confié à ses enfants la terre en héritage. Tout ce qu'Il leur demande, c'est de la faire fructifier.

L'univers Lui appartenait en propre. C'était son domaine à Lui. Mais Il a voulu que ses enfants puissent s'y épanouir tous ensemble. Il leur a confié son domaine.

Il a fait d'eux les responsables de cette terre, de cette planète où tous ses enfants devraient être capables de vivre. Il y a mis assez de nourriture pour tout le monde. Il y a mis assez de place pour que tous puissent s'y retrouver sans exception. Tout ce qu'Il demande c'est que s'y vive une réelle fraternité et un réel partage.

Un premier essai a été tenté avec le peuple qu'Il avait choisi. Dominez la terre et soumettez-la avait-Il dit à ses premiers enfants. Mais souvenez-vous toujours que la terre appartient à tout le monde et non à un petit groupe.

Il n'a cessé d'envoyer ses messagers pour leur faire comprendre. Les prophètes de l'Ancien testament ont joué ce rôle pendant des milliers d'années. Certains furent entendus. On les a écoutés un certain temps, mais ça n'a pas duré. Il a envoyé des juges, mais ils n'ont pas été suivis. Il leur a donné, à leur demande des rois, mais ce ne fut pas un succès non plus.

Finalement Dieu s'est dit. « **Je vais leur envoyer mon Fils.** » Ils ne pourront tout de même pas refuser d'écouter mon propre Fils. Et pourtant nous savons tous ce qui est arrivé au Fils lui-même.

Ils se sont dit: « Il n'est pas possible que ce soit le Fils. Tuons-le et nous verrons bien. » « Le fils ne peut pas mourir. »

Pourtant, le Fils est mort parce que le Fils s'était fait l'un d'entre nous. Pour que nous puissions comprendre la dignité de tous ses enfants, le Père a identifié son Fils à chacun de nous. En chacun de nous le Fils est présent. Le Père se dit alors: « **Ils respecteront mon Fils dans la personne de chacun de mes enfants.** »

Voilà ce que le Père a voulu nous dire. Mon Fils, mes enfants, chaque être humain a cette dimension divine. « **Ils respecteront mon Fils dans la personne de chacun de mes enfants.** » Voilà l'espoir de Dieu. Voilà son amour. Voilà jusqu'ou va sa naïveté. **L'amour sans condition sera toujours naïf. Dieu n'est qu'amour.**

Jean Jacques Mireault, prêtre

Parole du pape François: « Dieu ne se fatigue jamais de pardonner, c'est nous qui nous fatiguons de demander sa miséricorde. »





Concours International d'orgue

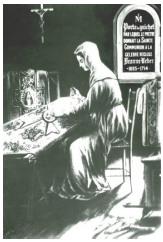
Comme ce fut le cas en 2008 et en 2011, notre église recevra 16 jeunes candidats, de 8 pays différents, qui participeront à la troisième édition du Concours international d'orgue du Canada, à Montréal.

Chaque programme est d'une durée de 40 minutes et les prestations seront retransmises sur un écran géant. Les épreuves se dérouleront le mercredi 8 octobre, à 19 h, le jeudi 9 octobre à 14 h et à 19 h et

le vendredi 10 octobre, à 14 h et à 19 h. On peut voir tous les détails sur : www.ciocm.org.

L'entrée est libre (un don est suggéré).

300^e anniversaire du décès de Jeanne Le Ber



Jeanne Le Ber est née à Montréal le 4 janvier 1662. Attirée très jeune par la vie intérieure, peu encline au mariage, elle prit une décision radicale: avec l'accord de son confesseur, elle prononça en 1680 un vœu de chasteté et de réclusion. Elle s'enferma dans une pièce isolée de la maison familiale d'où elle ne sortait que pour se rendre à la messe. Après une période d'essai, elle prononcera le 24 juin 1685 un vœu perpétuel de réclusion et de chasteté.

Dix ans plus tard, elle quitta sa cellule afin d'en intégrer une autre qu'elle s'était spécialement faite aménager dans la nouvelle chapelle des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

La vie quotidienne de Jeanne Le Ber se partageait entre la prière puis les travaux d'aiguilles dans lesquels elle excellait tels que la confection de chasubles, de chapes, de parements d'autels. Elle fabriquait aussi des vêtements pour les pauvres. Elle avait une dévotion particulière à la sainte Vierge, aux Saints-Anges et enfin au Saint-Sacrement.

Jeanne mourut en odeur de sainteté le 3 octobre 1714. Ses restes mortels sont conservés dans la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours depuis 2005.

Collecte pour les besoins de l'Église Canadienne

169,25\$

Merci de votre générosité

Prière à Marie

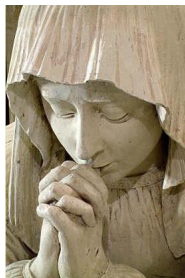
*Vierge Marie, je te regarde au long de ta vie,
ta vie qui s'est usée de Bethléem à Nazareth,
de Nazareth au Calvaire...*

Toi la plus belle des femmes, tu as vieilli.

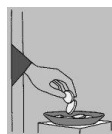
*Comme nous tous,
tu as senti le temps ronger tes forces.*

*Mais chaque jour qui te faisait vieillir
te rendait plus belle parce que plus aimante,
et plus pleine de l'Esprit de ton Fils.*

*Ô Marie,
fais que je vieillisse comme toi.
Que chacune des mes rides soit la marque de l'amour.
Et que la vieillesse me rapproche de Jésus,
la jeunesse de Dieu offerte à notre monde.
Amen*



Offrandes hebdomadaires



28 septembre

Quête libre :	190,85 \$
Enveloppes :	330,00 \$
Lampions :	122,70 \$
Total :	643,55 \$

Célébrations de l'Eucharistie

Samedi	4 octobre	Messe dominicale
16 h 30	† Marie e. Côté	Jeannine Blondin et Paulette Therrien
Dimanche	5 octobre	27^e dim. Temps ordinaire A
10 h	†Manuel Soares Pereira	Sa famille
Lundi	6 octobre	Bse Marie-Rose Durocher
16 h 30	† Sœur Claire Lamothe	Dominicaines de la Trinité
Mardi	7 octobre	Notre-Dame du Rosaire
16 h 30	† Madeleine Laberge	Pierrette Aubry
Mercredi	8 octobre	Temps ordinaire
16 h 30	† Jeannot Michaud	Dominicaines de la Trinité
Jeudi	9 octobre	St Denis évêque et compagnons
11 h 00	† Sylvie et Ajit	Tante Suzanne
Vendredi	10 octobre	Temps ordinaire
Relâche		

Lampe du sanctuaire et offrandes

Les personnes qui désirent faire un don pour la lampe du sanctuaire (25 \$) ou les offrandes, pain, vin et chandelles (10 \$), peuvent le faire en se présentant au presbytère du lundi au jeudi entre 9 heures et 17 heures. Merci.